IN WITNESS WHEREOF the undersigned, being duly authorized, have signed this Agreement.

DONE in Bogota on the 23rd day of July 1986 in two originals, in the English, French and Spanish languages, with the three texts being equally authentic.

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Accord.

FAIT à Bogota ce 23ième jour de juillet 1986, en double exemplaire; dans les langues française, anglaise et espagnole, chacune des trois versions faisant également foi.

STUART B. MCDOWALL For the Government of Canada

Pour le Government of Canada

Pour le Gouvernement du Canada

AUGUSTO RAMIREZ OCAMPO

For the Government of the Republic of Colombia Pour le Gouvernement de la République de Colombie